

PROVINS

ET SA REGION



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DE PROVINS

N° 135

1981



*Monnaie frappée par le comte de Champagne
Henri I^{er} le Libéral (1152-1181)
ou par son fils Henri II (1181-1197)*

Notes sur la topographie de Provins à l'époque des foires

Peu d'auteurs se sont jusqu'à présent intéressés à la topographie de Provins durant la période des foires : seul E. Lefèvre, dans son étude qui vient d'être rééditée, s'était attaqué à ce problème qui nécessite des investigations très poussées (1). Dans le cadre des recherches menées sur les enceintes de la ville, nous avons pu effleurer le sujet, sans pouvoir, bien évidemment, l'épuiser puisque la périphérie de la ville nous intéressait plus que la superficie *intra muros*; nous voudrions ici présenter les résultats sommaires obtenus, afin de contribuer modestement à l'entreprise indispensable qui est celle de la reconstitution du Provins médiéval. Sans doute les quelques éléments exposés ici paraîtront-ils déjà connus, et surtout lacunaires, aux connaisseurs de l'histoire urbaine; nous leur demandons de nous en excuser, et de bien vouloir enrichir, par leurs remarques et leurs critiques, ces documents encore peu renseignés (2).

Nous avons dressé deux plans distincts pour visualiser ces éléments de base du Provins médiéval : le premier, purement topographi-

(1) E. LEFEVRE, *Les rues de Provins*, Bruxelles, 1979. Il suffit de parcourir le livre pour s'apercevoir que l'auteur avait amassé un volume de documentation considérable, malheureusement totalement perdu. L'ouvrage lui-même, quand bien même il n'a pas été achevé, est, malgré son plan difficile à suivre, absolument irremplaçable.

(2) Voir J. MESQUI, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*, Paris, 1979. Il nous a été malheureusement impossible, dans le cadre de cette courte note, de fournir l'ensemble de nos preuves : on trouvera dans la bibliographie fournie à la fin de notre livre les sources consultées. Tous les éléments fournis ici proviennent de sources antérieures à 1950 : nous avons volontairement laissé de côté les mentions plus tardives, afin d'éviter les anachronismes.

qué, tente de restituer le système viaire de la ville, avec les noms de rues usités du XII^e au XIV^e siècle. Le second vise à donner une image des structures industrielle et commerciale de Provins, telles qu'elles apparaissent au travers des sources d'archives. S'il ne nous est pas permis, dans le cadre de cette courte note, de dissenter longuement, preuves à l'appui, nous voudrions néanmoins souligner ici quelques points qui paraissent dignes d'intérêt

La formation topographique de la ville

LE CHATEL

Il est remarquable de constater, dans la plupart des sources d'archives consultées, le très faible nombre de rues apparaissant en tant que telles du XII^e au XIV^e siècle : si l'on excepte les deux artères qu'étaient la rue Saint-Jean et la rue de Jouy, l'on ne trouve mention que de quartiers ou de lieux-dits, tels que le Champelet, la Barberie, la Juiverie, la Lormerie (3), la Fenerie, le Minage, etc... Le Châtel n'avait alors nullement la texture actuelle, sa vocation étant bien plus d'être une zone commerciale, comme nous y reviendrons plus loin, que d'être un secteur d'habitat. A côté de zones non encore construites, comme le Champelet, réservé à l'installation d'étaux, l'on trouvait, vraisemblablement de façon assez irrégulière, les entrepôts des marchands étrangers, les maisons des natifs provinois, les étaux et les halles destinées au commerce. Même la place des Changes devait être sensiblement différente de son état actuel : plus vaste, puisqu'elle s'étendait jusqu'aux chapelles de Notre-Dame et de Saint-Thibaud, elle n'était pas encore bordée par toutes les constructions en dur qui s'édifièrent au cours du temps.

Autour du centre contenu par la première enceinte urbaine du Châtel se développèrent au XII^e siècle des « bourgs » : le Bourg Pierre Bursaud et le Bourg Neuf, qui se créèrent au-delà des fortifications, comme bien souvent dans cette période de croissance urbaine. Le Bourg Neuf donna son nom à un quartier; le Bourg Pierre Bursaud disparaît des sources anciennes après 1203 (4), ce qui confirme qu'il fut absorbé par la ville lors de l'agrandissement des années 1226-1236.

(3) La lormerie était, au Moyen Age, le lieu de vente de tous les accessoires du cheval : selles, étriers, épérons, etc...

(4) Le bourg Pierre Bursaud est exactement situé par les textes anciens auprès du Minage du châtel (J. MESQUI, *op. cit.*, p. j. 8).

LA VILLE BASSE

On sait que la ville basse se développa autour de Saint-Ayoul, prieuré fondé à la charnière des X^e et XI^e siècles. La mention, dès la fin du XII^e siècle, des portes et des rues du nord-est de la ville (Bouzençois, Culoison, Troyes) certifie que l'urbanisation commença dans ce secteur, autour de la Vieille Rue (5). Comment se déroula le développement vers le sud et l'ouest ? Vers le sud, la situation est assez claire, nous allons y revenir. Par contre, la situation est plus obscure vers l'ouest, et pose le problème du secteur de Sainte-Croix, la légendaire église de « Saint-Laurent-des-Ponts », avec la Chaussée-Sainte-Croix, si souvent assimilée à un ouvrage militaire par les historiens du XIX^e siècle.

Contrairement à une idée généralement répandue à cette époque, Sainte-Croix n'est nullement la plus ancienne des églises du Val : la première mention certaine, sous le nom de « Chapelle du Pont », apparaît en 1153, alors qu'existaient depuis fort longtemps Saint-Ayoul et Saint-Pierre (6). Quant à la « Chaussée Sainte-Croix », elle apparaît, à notre connaissance, en 1277 seulement dans les textes anciens, ce qui exclut l'ancienneté qu'on lui prête généralement (7). Dans ce contexte, il semble difficile de prêter foi aux assertions complaisantes des érudits des XVIII^e et XIX^e siècles.

L'hypothèse la plus séduisante semble être, tout simplement, déduite des faits historiques bruts. Vraisemblablement, Sainte-Croix ne fut, au début, qu'une simple chapelle établie à proximité de la Grande Rue, siège d'un prieuré bénédictin fondé postérieurement à celui de Saint-Ayoul, afin de mettre en valeur le marais du Mellot. Il n'est pas sans intérêt de la trouver sous le vocable de « Chapelle du Pont » : rappelons qu'au Moyen Age, les traversées de zones difficiles étaient très souvent placées sous la protection spirituelle d'une chapelle (8).

Selon toute vraisemblance, la « Chaussée Sainte-Croix » fut un ouvrage de remblai, formant digue entrecoupée de ponceaux, destiné

(5) Ces portes sont mentionnées entre 1160 et 1176. Le texte de donation du four de Culoison à Jean le Bréban, en 1177, permet d'affirmer que la porte de Culoison occupait déjà la place actuelle : en effet, ce texte situe la porte au-delà du ruisseau des Auges.

(6) E. LEFEVRE a, le premier, fait justice des légendes bâties autour de l'église (*op. cit.*, p. 101); seule son interprétation de la « Chaussée » est sujette à caution. Rappelons que, d'après Bourquelot, Saint-Pierre fut fondée en 1050 par Thibaud de Blois; il s'agissait d'une église à deux étages.

(7) Nous trouvons la Chaussée mentionnée à cette date dans J. d'AURIAC, M. PROU, *Actes et Comptes de la ville de Provins*, Montereau, 1935. E. LEFEVRE cite un texte de 1300 où la vicomté de Provins serait mentionnée sous le nom de « Vicomté de la Chaussée » ; nous n'avons pu le vérifier (*op. cit.*, p. 83-84).

(8) Il est inutile de rappeler la fréquence du couple pont-chapelle au Moyen Age : on en trouvait des exemples marquants en Champagne aux ponts de Bar-sur-Aube et de Bar-le-Duc, ou encore à la chaussée et au pont de Pont-Saint-Prix, sur le chemin de Sézanne à Epernay.

à protéger des eaux du Durteint le secteur des Osches, réservé au commerce. Cette « chaussée » n'était sans doute que l'un des éléments de la gigantesque entreprise d'assainissement menée au XIII^e siècle dans le Val, où des canaux furent creusés pour drainer les eaux des terres tourbeuses de la vallée (9).

L'urbanisation intensive de la ville se traduisit essentiellement dans le secteur sud de la Grande Rue, proche du centre de la foire de Saint-Ayoul : pour ce secteur, l'on conçut au début du XIII^e siècle une dérivation de la Voulzie. Il est à noter que c'est à cette époque que fut fondé, en plein marais, le couvent des Cordeliers, à côté des rues aux toponymes significatifs que sont les rues Neuve et Neuve-Dieu. Le quartier des Bordes, séparé de ce secteur par la rue du Puits-Béjard, dite aussi de Pipéjart, resta, quant à lui, assez longtemps un quartier marginal, peu habité, où les noms de rues témoignent des activités particulières qui s'y déroulaient.

Au-delà du Durteint, en rive droite, l'urbanisation était ancienne autour de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Pierre, centre assez vivace dès le XII^e siècle. Par contre, le sud de l'éperon semble être resté assez peu habité, alors que les versants nord, tout au contraire, au long de la Grande Rue du Froidmantel, faisaient l'objet d'implantations nombreuses au début du XIII^e siècle, près de la Fontaine de la Pisserotte (10). Le couvent des Jacobins n'y prit place qu'au dernier tiers du XIII^e siècle.

En résumé, entre les deux centres du Châtel et de Saint-Ayoul, l'urbanisation s'est produite d'est en ouest, ou plutôt, pour être plus exact, s'est produite d'est en ouest de Saint-Ayoul au Durteint, et de façon ponctuelle sur les versants nord de l'éperon.

Le commerce

Sur le second des plans présentés dans cet article ont été reportés les principaux secteurs d'activité correctement identifiables à Provins. On ne manquera pas de remarquer qu'y manque l'un des secteurs de pointe du commerce provinois, celui des draps. Si, dans la Ville Basse, on peut avec une certitude relative affirmer que cette activité de vente du drap se déroulait dans le rectangle formé par la Vieille Rue, la Rue de Bouzençois et la Rue de Culoison, où se trouvaient l'Hôtel des Osches et les maisons des drapiers de Reims et de Cambrai,

(9) Un texte de 1233 cite le nouveau lit de la Voulzie, au voisinage du Durteint; il va de soi que le cours actuel de la Voulzie résulte d'une canalisation qui eut lieu dans ces années, afin de drainer les eaux du secteur de la Rue des Marais. On peut admettre qu'antérieurement, le cours des deux rivières de la vallée devait être assez fluctuant.

(10) Une Rue Neuve de la Pisserotte est citée en 1227 dans la charte d'amortissement de Notre-Dame-du-Val. Voir l'emplacement de cette fontaine fig. 2, n° 17.

la situation est moins claire au Châtel (11). On peut exclure vraisemblablement le Bourg Neuf, bien que certains auteurs en aient fait le lieu de perception du tonlieu des toiles, sans preuves manifestes; il est plus probable que la halle aux draps se trouvait à l'intérieur du périmètre primitif des foires de mai, sur lequel nous allons revenir, peut-être au voisinage de la maison de Cambrai, signalée dans la Rue Saint-Jean (12).

Bien d'autres activités n'ont pu être situées : la grènerie située sous les écoles, la regratterie, la saunerie, etc... (13). Il est probable que ces lacunes évidentes devraient pouvoir être comblées par un dépouillement attentif des sources d'archives et un examen des noms de personnes mis en relation avec les lieux d'implantation.

LE CHATEL

Sur le plateau, l'essentiel des activités commerciales peut être identifié à l'intérieur du périmètre de la première enceinte urbaine (deuxième enceinte du plateau, maintenant disparue), et pour cause : les chartes comtales attribuaient de façon stricte ce quartier aux foires de Mai et de Saint-Martin. A l'extérieur de cette enceinte, l'on n'avait, suivant les règlements, droit de vendre qu'en dehors des temps de foire, à l'exception néanmoins de la mercerie. Il semble que ce règlement ait été suivi : les seules activités commerciales mentionnées dans le *forum novum* extérieur à la première enceinte sont le marché de la laine, la vente de mégis, ingrédient utilisé dans l'industrie du cuir, enfin le marché aux bestiaux. On ne peut d'ailleurs pas manquer de faire une relation entre ces activités et le fait que les Templiers, installés dans le

(11) L'Hôtel des Osches est désigné dans l'*Extenta*, en 1276, comme étant le lieu où se tiennent les foires de Saint-Ayoul. Contrairement à l'opinion généralement répandue, le tonlieu des toiles perçu dans le « petit alleu » de Saint-Quiriace ne l'était pas au Châtel, au voisinage de l'Hôpital du Saint-Esprit : d'après la charte de 1176, cet alleu était situé entre la maison de Boneau le Fournier et la Porte de Culoison (M. VEISSIERE, *Une communauté canoniale au Moyen Age, Saint-Quiriace de Provins (XI^e-XIII^e s.)*, Provins, 1961, p. j. 33, n° 2). Un autre acte mentionne le tonlieu des toiles *prope Burgensem vicum* ce qui semblerait indiquer plutôt une rue du Bourg Saint-Ayoul. Voir M. VEISSIERE, « L'hôpital provinois du Saint-Esprit », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, n° 114, p. 29-46.

(12) L'*Extenta* signale à de nombreuses reprises le cellier de la Halle aux Drapiers. On ne saurait admettre que cette halle se soit trouvée en dehors des limites de la foire de Mai, au Châtel. Sans doute était-elle proche de la maison de Cambrai, les Cambrésiens étant vendeurs de draps.

(13) Peut-être la Grènerie se trouvait-elle près de la Fènerie, au Châtel. Dans la Ville Basse, on peut admettre qu'elle se trouvait près de la Rue aux Faisceaux, un Jean Halegrin étant signalé dans cette rue; elle se serait ainsi trouvée près du Minage. La Regratterie du Val se trouvait également dans la Rue des Faisceaux, si l'on en croit l'étude des patronymes et de leur localisation. Il est possible que la Saunerie se soit trouvée au voisinage de Sainte-Croix, le Four de la Saunerie pouvant sans doute être assimilé au Four Moyen.

futur hôpital de la Madeleine, possédaient justement le tonlieu des bestiaux et surtout le poids de la laine. Mais, à l'exception de ces denrées, les maisons installées dans le *forum novum* n'avaient pas licence de vente pendant les foires : ceci est confirmé par un acte de 1247 signalant les maisons du couvent de Barbeaux, situées dans le *forum novum* près de la rue Saint-Jean.

Il semble donc qu'à la suite des règlements de 1137 et 1164, l'essentiel des activités commerciales fut maintenu dans le *vetus forum*, à l'intérieur de la première enceinte, et ce malgré le développement des transactions : ceci explique que l'on ne trouve, pour l'essentiel, que des maisons appartenant à des communautés religieuses dans le *forum novum*, ainsi que quelques maisons particulières au voisinage de la Rue de Jouy.

LA VILLE BASSE

Les activités commerciales de la Ville Basse se sont également déroulées dans un secteur géographique assez limité. Centrées autour des Changes de Saint-Ayoul, les zones commerciales de l'est du Durteint se trouvaient toutes au nord de la Grande Rue du Val, prolongée par la Rue Huon le Grand : seules les zones toutes proches du Durteint faisaient exception à cette règle, puisque l'on trouve, au sud de la Grande Rue, la Rue aux Aulx et, en équerre, la Rue aux Pourceaux.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'essentiel des transactions spécifiquement liées aux foires se déroulaient au nord de Saint-Ayoul, des Changes à la porte de Culoison; à l'ouest, dans le triangle formé par la Vieille Rue et la Rue Huon le Grand, se trouvaient l'important quartier de la Cordonnerie, le Minage et, vraisemblablement, la halle aux Grains. Plus à l'ouest encore, l'on trouvait les étaux aux bouchers, puis, au voisinage de Sainte-Croix, un secteur réservé à la vente des épices; enfin, au voisinage du Durteint se trouvaient des étaux de boulangers et le marché aux poissons (14).

À l'ouest du Durteint sont signalées assez peu d'activités commerciales : en théorie, la foire de Saint-Martin avait pour limite orientale le pont sur le Durteint, mais son extinction assez rapide et la difficulté du relief dans cette zone entraînèrent un développement commercial très limité (15). Plus au sud, le nom de l'ancienne Rue du Marché Burel, au Buat, semble témoigner de l'existence en ce lieu d'un marché au bureau, variété de toile, sans que l'on comprenne les raisons d'un pareil excentrement.

(14) Le secteur de Sainte-Croix semble avoir été spécifiquement celui de l'épicerie : on y trouve la famille des *Piperarii*, les poivriers, le four de la Sauerie, la Rue aux Aulx, la Rue aux Oignons.

(15) Un huillier est signalé Rue Evrard de Jouy; Hemi d'Escardes vendait du bois près de la Pisserotte.

L'industrie

Le dernier point que nous aborderons ici sera celui de l'industrie provinoise. Evoquons, en premier lieu, deux types d'établissements nécessaires à la vie quotidienne, fours et moulins. Seize fours banaux existaient à Provins, répartis d'une façon assez hétérogène : quatre d'entre eux se trouvaient dans le périmètre de la première enceinte du Châtel, quatre sur les flancs de l'éperon, à l'est et au nord, deux seulement dans le secteur compris entre le Durteint et Saint-Ayoul, un dans le quartier des Bordes, enfin cinq à la périphérie, à Villecran, aux Portes des Bordes, de Changis, de Troyes et Culoison. Sur ces seize fours, deux seulement sortirent du domaine comtal : le four de Culoison, donné par le comte Henri à Jean le Bréban en 1177, et le four du Temple (16).

En ce qui concerne les moulins à eau, il est évident que l'on n'en trouvait qu'en Ville Basse : *intra muros*, deux d'entre eux, le Moulin Morcenne et celui de la Ruelle étaient situés sur le Durteint, trois sur la Voulzie, ceux des Bordes, du Moulin Neuf et des Trois Moulins, enfin un sur le ruisseau des Auges, dans la Rue de Boulengois. À ces moulins moins banaux s'ajoutait un moulin à tan, situé à l'Arche Fendue sur le Durteint.

Le secteur industriel prédominant à Provins était bien sûr celui de la draperie. Si les sources ne mentionnent pas les métiers, elles signalent toutes les activités liées : chaudières, fouleries, teintureries, tiroirs à draps. Les fouleries et les teintureries se trouvaient, évidemment, le long des rivières : les secondes semblent avoir été établies de préférence le long du Durteint. Les tiroirs à drap furent disposés dans toutes les zones périphériques non urbanisées, souvent en plein marais : dans le secteur situé à l'ouest de la Chaussée Sainte-Croix, à très forte teneur en eau, il fallut même prévoir des plate-formes de remblai, que l'on trouve sous le nom de « mottes » dans les sources anciennes. Ainsi de telles mottes existaient-elles, en nombre élevé, dans le quartier du Mellot et auprès du ruisseau Lambert, qui donna son nom au quartier du « Revel » mentionné dans l'*Extenta* (17). Signalons, près des Jacobins, la présence de tiroirs dits « aux foux » ou

(16) L'*Extenta* et les comptes publiés par A. LONGNON, *Documents inédits sur le comté de Champagne et de Brie*, mentionnent continuellement les quatorze fours banaux du comte; contrairement à ce qu'affirme Bourquelot, le Four de la Juiverie appartient toujours au comte. Seul le four de Guillaume Bursaud, plus tard Four du Minage, semble avoir échappé, au XI^e siècle, au comte.

(17) E. LEFEVRE, *op. cit.*, p. 156, signale une intéressante charte mentionnant dans la Rue du Mellot six tiroirs à motte. L'*Extenta* signale la maison à motte au Rivel.

« aux feux », dont le nom provient sans doute des hêtres qui existaient à cet endroit (18).

D'autres industries, moins importantes, sont signalées par les textes : ainsi les tanneries, établies sur le Durteint et le ruisseau de la Vicomté; les tuileries, implantées près des Bordes et en face de la Tour au Faneron, au Châtel. Signalons aussi la présence d'une sablonnière à Culoison, d'une carrière de pierres à Villecran. Au Châtel, la Rue des Orfèvres rappelle le souvenir de la famille de Jouy, orfèvres possessionnés sous Notre-Dame-du-Châtel ainsi que près de la Pisserotte; une forge existait à proximité, dans la Rue de Jouy, en face du Bourg Neuf. Enfin, l'étude des patronymes révèle la présence de couteliers près de Sainte-Croix sur le ruisseau de la Vicomté, de serruriers près de la Porte Saint-Jean, de pelletiers au Champelet, etc...

Voici présentés, de manière très rapide et incomplète, quelques éléments de la topographie médiévale provinoise. Si ces résultats sont très insuffisants en regard de la richesse historique de la ville, nous espérons au moins avoir pu prouver l'intérêt que revêtirait une étude globale et exhaustive de cette topographie et des facteurs intervenants. Le dépouillement d'archives nécessaire pour une telle entreprise apporterait des résultats considérables pour des questions fondamentales comme celle de la formation de la propriété foncière, celle du type d'habitat, etc... Les archives conservées à Provins, à Melun et à Paris permettraient, sans aucun doute, par le moyen d'une analyse intensive, d'atteindre les résultats escomptés. De façon récente, les documents concernant Saint-Quiriace et les archives de l'Hôtel-Dieu ont fait l'objet de travaux importants (19); il serait souhaitable que ces travaux se poursuivent au sein d'une équipe de chercheurs, et, pourquoi pas, au sein de notre Société, qui pourrait se donner pour but d'entamer sur des bases nouvelles ce travail indispensable à la compréhension de l'histoire de Provins.

Jean MESQUI.

(18) F. BOURQUELOT, dans son *Etude sur les foires*, avait fait l'hypothèse de tiroirs à feux, au sens actuel du mot; ceci ne paraît pas conforme à la réalité, les sources orthographiant tantôt feux, tantôt faux, tantôt encore foux.

(19) Voir M. VEISSIERE, *op. cit.*, ainsi que le *Bulletin* de notre Société, n° 130, année 1976, et n° 131, année 1977.

Les familles seigneuriales de La Ferté-Gaucher et leurs blasons, du XI^e au XVIII^e siècle

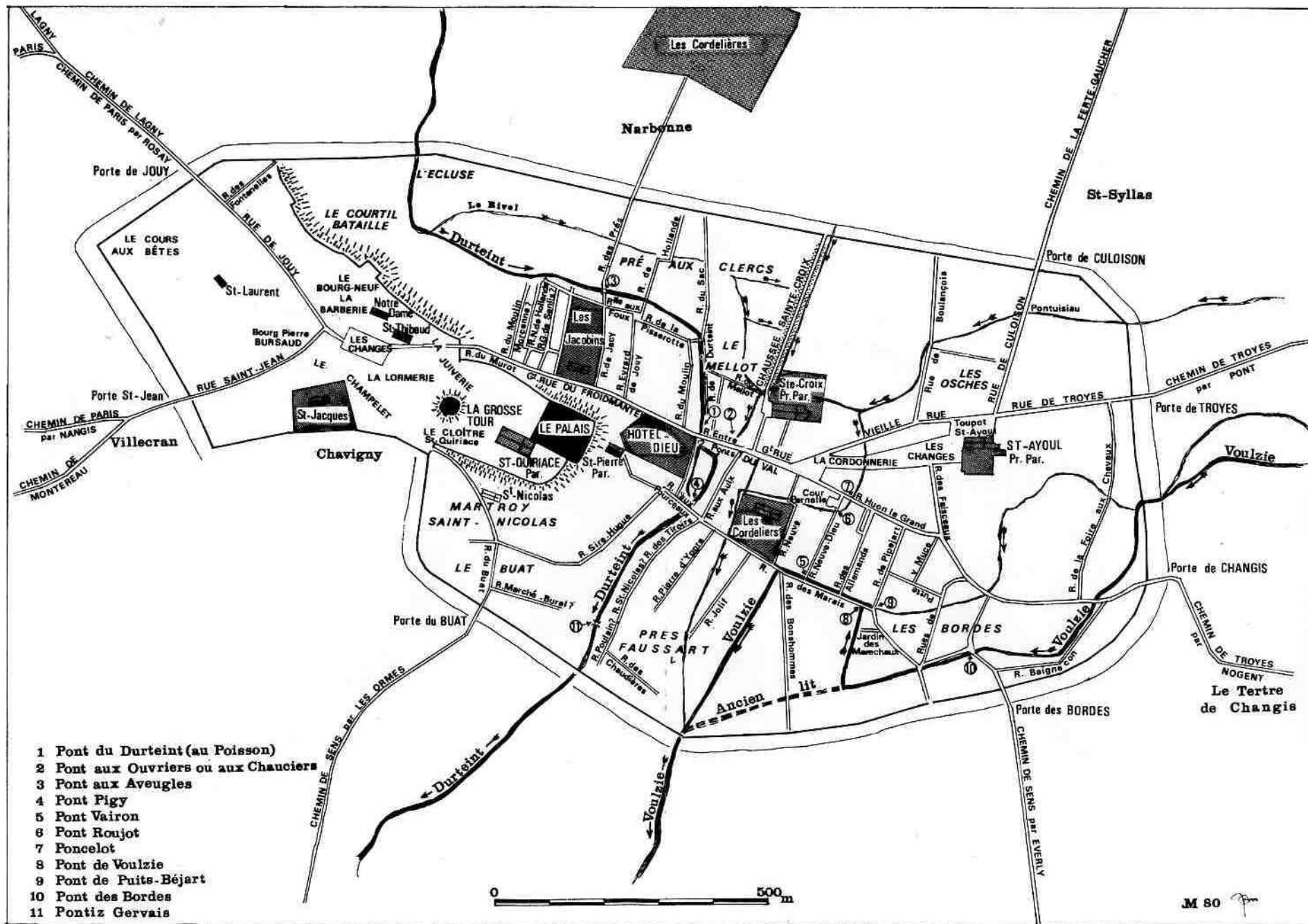
Cet article constitue un premier état des recherches entreprises voici un peu moins de trois ans sur la chronologie des seigneurs de La Ferté-Gaucher. De nombreux détails seraient encore à préciser et l'étude effectuée n'a pu être poursuivie, faute de temps, au-delà de la Révolution. Un important travail d'archives serait maintenant nécessaire pour étoffer le tout et préciser les relations liant les divers seigneurs à La Ferté-Gaucher.

Les blasons présentés en illustration caractérisent seulement les familles ou les branches principales ayant possédé la seigneurie.

Une bibliographie héraldique et un récapitulatif des archives ou ouvrages compulsés complètent cette étude qui a été présentée à l'Assemblée générale de notre Société à La Ferté-Gaucher, le 24 mai 1981.

Préambule

Au milieu du XI^e siècle, la monarchie diminuée ne montre plus son autorité directe dans toutes les provinces françaises. Le pouvoir détenu théoriquement par les comtes ou les évêques, est le plus souvent entièrement exercé par leurs vassaux, dans le cadre des châtelainies. Les plus indépendants de ces seigneurs implantés, soit sur une voie de passage fréquentée, soit aux frontières des diocèses ou des anciens pagi, sont conscients de leur force. Ils demeurent constamment à l'affût de toute défaillance de leur suzerain, prêts à s'affranchir un peu plus de sa tutelle.



I. — Les rues de Provins (XII^e-XIV^e siècles).

